



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Le
SAINT SCAPULAIRE

DE

Notre-Dame du Mont-Carmel.

SERMON

DU PÈRE DE LA COLOMBIÈRE, *Conf.*

Précédé et suivi

de tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur cette
dévotion,

ÉDITÉ PAR L'ABBÉ G.,

Missionnaire apostolique,

Avec permission de l'Autorité ecclésiastique.

PARIS

CHEZ L'ÉDITEUR,

Rue de la Santé, 67.

—
1853

LE
SAINT SCAPULAIRE

DE
NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

SERMON

DU PÈRE DE LA COLOMBIÈRE,

Précédé et suivi
de tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur cette
dévotion,

ÉDITÉ PAR L'ABBÉ G.,
Missionnaire apostolique,

Avec permission de l'Autorité ecclésiastique.



PARIS
CHEZ L'ÉDITEUR,
Rue de la Santé, 67.

—
1853



PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR.



Versailles. — Impr. BEAU jeune, rue Satory, 28.

NOTICE SUR LE CARMEL.

Dans la Palestine ou Terre-Sainte, dans cette terre de bénédiction promise à Abraham, possédée par ses descendants, consacrée par la présence et les mystères de l'Homme-Dieu; dans cette terre, dis-je, à peu de distance de Nazareth, humble séjour de Marie, s'avance dans la mer une pointe élevée, connue sous le nom de Mont-Carmel, et qui n'est qu'un rameau de la chaîne du Liban; montagne mystérieuse, dont l'Écriture-Sainte parle souvent avec éloge; montagne sainte et vénérable, à laquelle se rattachent d'antiques et précieux souvenirs. C'est là qu'Elie habita longtemps avec les enfants des prophètes, et devint comme le père de la vie monastique; c'est là que cet homme de Dieu remporta un insigne triomphe sur les prêtres de

Baal, en faisant descendre le feu du ciel sur l'holocauste destiné au vrai Dieu.

C'est de là qu'il vit cette nuée mystérieuse qui, selon les interprètes, désignait l'abondance des grâces qui devaient être les fruits de l'immaculée conception de Marie, de sa maternité divine et de son humilité.

Aussi, dès ce moment, Elie et ses disciples honorèrent comme Reine du Carmel celle qui devait donner naissance au Messie qu'ils attendaient.

Ainsi se formèrent, dans les solitudes du Carmel, et même avant le temps du Messie, ces pieux anachorètes que saint Paul désigne, au moins en partie, dans son Épître aux Hébreux, et qu'il nous montre revêtus de peaux, persécutés, errants dans les déserts, n'ayant de refuge que les antres de la terre ; hommes enfin dont le monde n'était pas digne, et qui pourtant surent quelquefois sortir de leurs retraites, pour venir donner au monde de grands exemples, de puissants secours et de salutaires leçons.

C'est là que le Sauveur lui-même, pendant qu'il habitait Nazareth, honora souvent de sa visite les

dignes héritiers de la piété d'Elie et d'Elisée, et que sa très-sainte Mère vint prendre en quelque sorte possession de cette montagne dès son vivant. C'est là que fut bâtie, du temps même des Apôtres, la première chapelle dédiée à Marie, sur la grotte même où reposait autrefois le prophète Elie. — C'est des grottes du Carmel que sortirent les papes saint Téléphore et saint Denis; c'est le Carmel qui donna à l'Eglise les Antoine, les Pacôme, les Hilarion, les Basile, les Chrysostome; c'est au pied du Carmel que saint Jérôme écrivait : *Princeps noster Elias... princeps Elisæus...*

C'est aussi du Carmel que Cassien emprunta, au moins en partie, ces règles admirables qui ont sanctifié tant de monastères en Occident.

C'est le Carmel qui fournit à Alexandrie le patriarche saint Cyrille, intrépide défenseur de la divine maternité de Marie contre Nestorius.

C'est de là enfin qu'est sorti cet Ordre religieux qui a porté avec tant de gloire jusqu'à nos jours le nom du Carmel, et qui, par son dévouement inaltérable au culte de Marie, a mérité de recevoir d'elle ce vêtement de salut que nous appelons le

Scapulaire de Notre - Dame du Mont - Carmel.

Il parait que ce fut dans une maison de cet Ordre, établie à Lyon , que le P. de la Colom-bière prononça le discours suivant.

SERMON

POUR LA FÊTE DU SCAPULAIRE DE LA SAINTE VIERGE.

Induit me vestimentis salutis.

Il m'a revêtu des habits de salut (*Isaï. 61*).

La dévotion au Scapulaire est une voie sûre pour mériter la protection de la sainte Vierge, parce qu'elle s'est étroitement engagée à protéger ceux qui porteront ce saint habit, parce qu'elle y est encore plus fortement engagée par leur zèle pour ce pieux exercice.

Les fidèles s'accordent si unanimement à penser que la dévotion envers la Mère de Dieu est une marque de prédestination , qu'indépendamment des raisons qui appuient cette opinion, je crois, sur un consentement si général, la devoir regarder comme une vérité catholique. Les saints Père

se sont expliqués à ce sujet en termes si forts et si favorables, qu'on pourrait croire qu'ils ont parlé avec plus de zèle que d'exactitude, s'ils avaient été moins éclairés qu'ils ne l'étaient, ou s'ils avaient eu d'autres lumières que les lumières du Saint-Esprit. L'Église elle-même oublie-t-elle rien pour autoriser cette croyance? tout ce que les Prophètes avaient dit du Verbe incréé, pour nous porter à le révéler, elle l'applique à la sainte Vierge; elle lui met dans la bouche toutes les promesses que Dieu nous fait dans l'Écriture pour exciter notre confiance envers Jésus-Christ : ne semble-t-elle pas par là nous vouloir faire entendre que nous ne devons pas moins espérer de la faveur de la Mère, que des mérites du Fils?

Voilà sans doute une abondante source de joie pour tous ceux qui sont attachés au culte de cette Reine puissante; on ne peut douter sans témérité qu'ils ne portent en quelque sorte gravé dans leurs cœurs le caractère de leur salut éternel. Mais parce que tout est sujet à dégénérer, et qu'il peut y avoir un culte suspect, comme il y a de fausses vertus; parce que du moins tous nos services peuvent n'être pas également agréables à Marie, et par conséquent ne pas donner à notre salut le même degré de certitude; j'ai cru qu'aux avantages qu'on attribue en général à ses serviteurs, j'en pouvais ajouter de plus particuliers et de plus marqués en faveur des confrères du Scapulaire. Non,

Chrétiens auditeurs, ce n'est pas assez de dire que l'habit de la sainte Vierge est une marque de prédestination, comme le sont toutes les autres pratiques de piété inventées pour l'honorer; je prétends qu'il n'en est aucune qui rende notre prédestination plus certaine que celle-ci, aucune par conséquent à laquelle on doive s'attacher avec plus de zèle et plus de constance.

Vierge immaculée, divine Mère, qui avez tant fait de miracles pour confirmer la vérité que j'ai dessein d'établir, vous ne sauriez me refuser le secours qui m'est nécessaire. Quand la grâce que je vous demande se rapporterait toute à mes intérêts, je l'espérerais néanmoins de votre bonté, qui ne rebuta jamais personne; mais comme vous savez que je ne parle aujourd'hui que pour votre gloire, sans doute vous vous sentez obligée à me donner une protection particulière : c'est pour l'obtenir, Vierge sainte, que je me jette à vos pieds, et que je vous dis avec toute l'Église : *Ave Maria.*

Si les Chrétiens se flattent d'être du nombre des prédestinés dès lors qu'ils se sentent quelque tendresse pour la sainte Vierge, cette croyance, qui lui fait tant d'honneur, ne s'est pas établie sans fondement; elle est appuyée sur cette vérité infaillible, que Marie étant ornée de toutes les vertus, elle est sans doute sensible à la reconnaissance; et qu'elle ne peut ne pas aimer ceux qui l'aiment,

et ne pas protéger ceux qui se dévouent à son service.

Or quels moyens n'a-t-elle pas de répondre à notre confiance, et d'exercer sa générosité ! Comme elle est également chérie de Dieu et redoutée de nos ennemis, quelle assurance n'avons-nous pas de notre salut, si nous pouvons nous promettre sa protection ! C'est assez, dit saint Bernard, qu'elle montre son chaste flanc à Jésus-Christ, pour apaiser sa colère : c'est assez qu'elle fasse entendre son nom dans l'enfer, pour dissiper ses légions et pour renverser ses desseins. Que peut-on craindre sous les ailes d'une Reine qui désarme si facilement et la fureur des Démons, et la justice de Dieu ; d'une Reine qui commande à toutes les puissances des ténèbres, et à qui le Tout-Puissant même obéit ? Il ne s'agit donc que de s'assurer d'une protection si efficace. Mais que ferons-nous pour engager cette Reine incomparable à veiller sur nous, et à s'intéresser à notre défense ? Ce que vous ferez, Chrétiens auditeurs ? Revêtez-vous de l'habit qu'elle vous présente, portez le Scapulaire, et portez-le jusqu'à la mort. Malheur à moi, si je voulais détruire ou même affaiblir la confiance que peuvent inspirer les autres pratiques de piété ! dès qu'elles sont approuvées de l'Église, elles sont toutes très-saintes, très-capables de toucher le cœur de la Mère des miséricordes, et de nous attirer sa bienveillance : ce que je prétends aujourd'hui, c'est de vous faire

voir que si Marie accorde sa faveur à ceux qui s'attachent aux autres moyens de l'honorer, elle ne saurait la refuser à ceux qui prennent ses livrées. Je n'ai que deux raisons pour prouver cette vérité, mais elles me paraissent solides, et j'espère qu'elles suffiront pour vous faire comprendre quelle part la dévotion au Scapulaire nous donne à la protection de la Mère de Dieu. Elle s'est étroitement engagée elle-même à accorder sa protection à quiconque embrasse cette sainte pratique : première raison , premier point. Nous-mêmes par cette sainte pratique nous l'y engageons encore plus fortement : seconde raison , second point.

PREMIER POINT.

JE n'ignore pas, Chrétiens auditeurs, que quelques marques que nous ayons en nous-mêmes de notre salut, ce ne sont après tout que des conjectures qui peuvent bien soutenir et fortifier notre espérance, mais non pas dissiper entièrement la juste crainte où Dieu veut que nous soyons dans la vue de ses jugements impénétrables. Personne, dit saint Grégoire, ne peut savoir ici-bas ce qui a été résolu dans le ciel au sujet de sa prédestination ou de sa réprobation éternelle : c'est la triste condition où nous vivons sur la terre ; nous sommes sûrs de quitter bientôt ce lieu de bannissement, sans néanmoins savoir si nous aurons une place dans la céleste patrie.

Voilà, Chrétiens auditeurs, ce que j'ai dû dire dès l'entrée de ce discours, pour prévenir les erreurs où l'on pourrait tomber dans la suite. Cette précaution était nécessaire à l'égard de tous ceux qui portent le précieux habit de Marie; car enfin cette Mère charitable n'a point mis de bornes à leur espérance, la promesse qu'elle leur a faite de les protéger ne renferme aucune condition, elle s'est engagée à ne pas permettre qu'ils soient jamais livrés à Satan; c'est-à-dire qu'elle leur donne pour leur salut toutes les assurances qu'on peut avoir dans cette vie, c'est-à-dire que s'ils persévèrent dans son service, ils persévéreront infailliblement dans la grâce. Mais avant de vous montrer qu'elle s'est engagée d'accomplir cette promesse, et qu'elle s'y est engagée et par les paroles les plus expresses, et par les effets les plus miraculeux, il est important de vous faire connaître en peu de mots quel fut le saint personnage à qui elle donna immédiatement le Scapulaire, gage salulaire d'un engagement si solennel.

MM., vous avez sans doute entendu parler plus d'une fois de saint Simon Stock, de cet illustre Général de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. Ce grand Saint fut prévenu dès son enfance d'une grâce si extraordinaire, que, se sentant attiré à la solitude à l'âge de douze ans, l'esprit de Dieu le transporta dès lors dans un désert. Il s'y livre d'abord à des austérités incroyables, il n'y vit que d'herbes et de racines, une fontaine lui fournit

l'eau nécessaire pour soulager sa soif ; pour lit , pour oratoire, pour cellule, il n'a qu'un vieux tronc d'arbre où il peut à peine se remuer, où il ne peut être que debout. Dans cet antre si étroit, la prière fait toute son occupation, et son âme, par ce saint exercice, acquiert une pureté si parfaite, qu'elle le rend égal aux Anges, et que les Esprits célestes ne l'abandonnent plus dans sa retraite : la Mère de Dieu, qu'il aime toujours avec tendresse, l'y visite presque tous les jours, et ses communications avec le Seigneur y sont si fréquentes, que son bonheur paraîtrait semblable à la félicité des Saints, s'il n'avait sur eux l'avantage de souffrir. Il vivait de la sorte depuis trente ans, lorsque quelques Religieux du Mont-Carmel furent amenés de l'Orient pour s'établir en Angleterre, et pour y signaler ce même zèle qui les avait rendus si célèbres dans toute la Palestine. Notre saint Solitaire est averti de leur arrivée par une révélation particulière. La sainte Vierge lui fait connaître combien cet Ordre lui est cher, et combien elle désire qu'il s'y consacre. Docile à cette inspiration salutaire, il sort de son désert, il se jette aux pieds de ces Pères pour obtenir d'être associé à leur zèle, il embrasse leur règle, et il se soumet à leur conduite.

Je ne m'arrête point, mes révérends Pères, à considérer l'amour et l'estime que la Reine du Ciel vous témoigne dans cette occasion ; personne n'ignore quel trésor un Saint porte, dans quelque Corps qu'il entre. Il semble que Marie n'ait pris

soin de protéger celui-ci, et de le former aux plus nobles vertus, que pour vous faire un présent plus magnifique, et plus digne de vous; elle crut ne pouvoir confier à des mains plus sûres la personne du monde qui lui était alors la plus chère; elle crut qu'en retirant cet enfant de bénédiction du commerce intime qu'il avait avec les Anges dans la solitude, elle l'en dédommageait assez en lui procurant l'avantage de vivre parmi les Religieux du Mont-Carmel.

A peine il est devenu l'un des membres de ce saint Ordre, qu'il souhaite de passer dans la Terre-Sainte, pour y puiser comme dans sa source le double esprit dont le grand Elie fut animé. Les lieux que le Sauveur du monde a consacrés par sa divine présence, il les arrose de ses larmes et de ses sueurs, il les parcourt dans la posture la plus humble, il s'arrête enfin sur la montagne du Carmel, et la vie qu'il y mène durant six ans peut être regardée comme une extase continuelle : outre les délices qu'il goûte dans les entretiens qu'il a avec les Esprits célestes, la sainte Vierge prend soin de lui fournir une nourriture préparée au ciel, et semblable à la manne qui tombait autrefois dans le désert. De retour en Europe, où il apporte le feu de son illustre Patriarche, il se montre à l'Angleterre; et cette grande Ile, embrasée de ce feu divin, n'admire pas moins les succès d'un zèle si ardent, que les miracles qui l'autorisent.

Voilà, Chrétiens auditeurs, quel a été le saint

homme qui reçut des mains de la Mère de Dieu le Scapulaire que vous portez. Ce digne enfant d'Élie, élevé par le consentement unanime de ses frères à la charge de Supérieur général, n'oublie rien pour ranimer la dévotion envers Marie dans un Ordre qui a l'honneur de porter son nom, et l'avantage d'avoir dressé le premier autel qui ait jamais été consacré à sa mémoire. Déjà je vois une nouvelle ferveur se rallumer dans ce grand Ordre, je le vois brûler d'amour pour son incomparable protectrice. Simon Stock ne doute pas qu'elle n'ait tout le retour que mérite un zèle si enflammé, il souhaite néanmoins d'en obtenir des marques sensibles : que de prières, que d'austérités, que de larmes sollicitent cette faveur ! Marie exauce son bien aimé ; au milieu d'une multitude innombrable d'Esprits bienheureux, elle se rend visible à ses yeux portant à la main un Scapulaire, et accompagnant de ces consolantes paroles le précieux gage de sa protection : *Dilectissime fili, recipe tui Ordinis Scapulare, meæ confraternitatis signum, tibi et cunctis Carmelitis privilegium, in quo quis moriens æternum non patietur incensum. Ecce signum salutis, salus in periculis, fœdus pacis et pacti sempiterni* : Recevez, mon fils, le Scapulaire dont je vous fais présent, à vous et à tout votre Ordre ; c'est à ce signe que je veux qu'on vous reconnaisse désormais pour mes alliés et pour mes frères ; c'est là une marque de prédestination, un gage de paix, un gage d'une alliance éternelle. Quiconque aura le bonheur de

mourir avec cette marque de mon amour n'éprouvera point les feux éternels : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Que pensez-vous, Chrétiens auditeurs, d'une promesse si positive? Marie s'est-elle assez expliquée à votre gré? Vous reste-t-il encore quelque scrupule? Et quand, pour calmer les soucis que vous cause l'incertitude de votre salut, vous auriez vous-mêmes été chargés de dicter à la sainte Vierge les termes de son engagement, en auriez-vous pu choisir de plus formels? Je sais que les saints Pères nous ont parlé en général de la puissante protection de Marie d'une manière aussi expresse et aussi favorable. Saint Bonaventure ne donne point d'autres bornes à son pouvoir que la toute-puissance de Dieu même. Saint Antonin assure que non-seulement elle ne peut être rebutée par le Seigneur, mais encore qu'il ne lui fait point de grâce en exauçant ses prières, qu'il ne fait que s'acquitter d'un devoir indispensable. Saint Pierre Damien veut qu'elle s'approche du trône du Rédempteur, non pas en suppliante, mais en souveraine, non pas pour prier, mais pour commander : *Accedit ad aureum humanæ reconciliationis altare, non orans, sed imperans, domina, non ancilla.* Un homme, dit le même Père dans un autre endroit, un homme pour qui Marie aura daigné s'intéresser une seule fois, ne saurait être éternellement malheureux : *Æternum vix non sentiet, pro quo vel semel oraverit Maria.* L'abbé Gueric ne se croit pas moins as-

suré, moins heureux dans le sein de Marie, que s'il était au ciel dans le sein d'Abraham : *Nullatenus censendum est majoris esse felicitatis habitare in sinu Abraham quam in sinu Mariæ.* On sait quels sont à ce sujet les sentiments de saint Anselme ; il pense qu'il est impossible de périr au service de cette Princesse ; c'est à elle-même qu'il adresse ces paroles si mémorables et si souvent répétées : *Omnis ad te conversus et à te respectus impossibile est ut pereat.* Saint Germain de Constantinople ne s'exprime pas, ce me semble, avec moins d'énergie que tous les autres ; il prétend que la protection de la Vierge est au-dessus de toutes nos conceptions, qu'on ne peut comprendre quelle est sa force, quelle est son étendue : *Patrocinium Virginis majus est, quam ut possit intelligentiâ apprehendi.*

Rien de plus expressif, Chrétiens auditeurs, rien de plus capable d'animer notre confiance envers la Mère de Dieu, que les paroles de ces grands hommes. Mais quelque savants, quelque saints qu'ils aient été, ce ne sont après tout que des hommes qui nous expriment leurs pensées, ce ne sont que les serviteurs de cette Reine puissante, qui découvre elle-même toute la tendresse de son cœur à saint Simon Stock dans la révélation que j'ai rapportée. C'est Marie elle-même qui promet aux Confrères du Scapulaire cette protection dont les saints Docteurs nous parlent en des termes si énergiques. Jamais nous n'avons douté du pouvoir

de la sainte Vierge, mais jamais nous n'avons été si assurés qu'elle l'emploierait en notre faveur, que depuis qu'elle s'y est engagée si expressément. Ils m'apprenaient, ces grands Saints, que je n'avais rien à craindre si Marie était dans mes intérêts; mais ce n'était pas encore assez pour apaiser mes inquiétudes, je voulais savoir de plus si en effet elle s'intéressait pour moi : elle m'en donne ici les marques les plus sensibles; je n'ai qu'à ouvrir les yeux, elle a attaché sa protection à ce Scapulaire : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Je ne m'étonne pas de ce qu'au premier bruit d'une promesse si singulière tous les Chrétiens se remuèrent pour savoir quel était le signe de cette promesse; je ne m'étonne pas de ce qu'ils accoururent de toutes parts aux saints Religieux que Marie avait faits dépositaires de ce trésor. Princes, monarques, peuple, tout se présenta pour avoir part à leur privilège, pour avoir une marque sensible de salut. L'authenticité manquait encore à ce signe salulaire; pour la lui donner, Jean XXII est élevé au souverain pontificat : avant même son élection, Marie s'entremet en quelque sorte auprès de lui, elle lui apparatt, elle lui promet qu'il sera placé sur le trône de l'Eglise, à condition qu'il autorisera la dévotion au Scapulaire, qui jusqu'alors n'était appuyée que sur la foi d'une révélation particulière. Il l'a en effet autorisée, et il a lui-même inséré dans sa bulle l'histoire de cette apparition.

Sept Papes différents l'ont approuvée depuis, et se sont efforcés de rallumer le zèle des Chrétiens pour cette sainte association, en accordant en divers temps à ceux qui y entrent un nombre presque infini d'indulgences. Je vous demande, mes frères, si notre confiance peut être mieux fondée. C'est un grand Saint, c'est un enfant de Marie, qui a sollicité, qui a obtenu le Scapulaire ; elle l'a accordé en faveur d'un Ordre qu'elle chérit, et qui a toujours fait une profession particulière de l'honorer ; le Saint-Esprit lui a donné par la bouche des Vicaires de Jésus-Christ l'approbation la plus authentique ; tous les fidèles l'ont accepté avec respect, et en le recevant des mains de Marie ils ont cru recevoir un gage infailible de leur salut éternel. Depuis plus de quatre cents ans, cette dévotion subsiste dans l'Eglise catholique ; contre elle se sont brisés les efforts redoublés des esprits orgueilleux et libertins ; loin d'en recevoir la plus légère atteinte, elle n'a cessé au milieu de leurs assauts de se répandre, de s'affermir et de s'augmenter de plus en plus. Que reste-t-il donc, MM., pour rendre l'engagement de Marie plus solennel, si ce n'est que Dieu lui-même le ratifie, pour ainsi dire ? Je vais vous faire entendre cet Être suprême s'expliquant par la voix des miracles en faveur du Scapulaire.

Vous n'ignorez pas, Chrétiens auditeurs, que Dieu seul peut être l'auteur d'un miracle, selon ces paroles de David : *Qui facit mirabilia solus*. Par

conséquent toutes les merveilles que nous voyons s'opérer en faveur de la croyance ou de la piété des fidèles, sont autant de voix, comme les appelle saint Augustin, par lesquelles Dieu même rend témoignage à la vérité de notre foi, ou à la solidité des pieux exercices que nous avons embrassés. Ce témoignage, disent les théologiens, ne peut être employé pour autoriser le mensonge. Quand le don de chasser les DémonS et de guérir les malades aurait été communiqué au plus méchant de tous les hommes, Dieu serait obligé de lui en ôter l'usage dans les occasions où il voudrait s'en servir pour établir l'erreur, ou pour opprimer l'innocence. Les faux miracles, même des magiciens, il serait également tenu de les empêcher par sa puissance infinie, lorsqu'ils seraient capables de nous séduire, quelques précautions qu'on pourrait prendre d'ailleurs pour éviter d'être surpris. Non, mes frères, de toutes les preuves qu'on peut apporter pour convaincre l'esprit humain, il n'en est point de si certaine qu'un effet qui passe les forces de la nature ; c'est infailliblement la vérité qui parle par ces sortes de prodiges ; c'est un langage que l'erreur ne peut imiter, et qui conséquemment ne laisse aucun prétexte à notre incrédulité.

Ce principe une fois établi, Chrétiens auditeurs, parmi toutes les pratiques de piété qui ont été inspirées aux fidèles pour honorer la Mère de Dieu, j'ose dire qu'il n'en est point de si sûre que la

dévotion au Scapulaire, dès qu'il n'en est aucune qui ait été confirmée par des miracles si surprenants et si authentiques. Combien, par sa vertu toute divine, ce signe sacré a-t-il éteint d'embrasements ! combien de fois, sans recevoir la plus légère atteinte, s'est-il lui-même conservé au milieu des flammes ! combien de fois dans d'effroyables incendies ce sceau de la Providence a-t-il garanti les habits, les cheveux même de ceux qui le portaient ! On éprouve tous les jours de quel secours il est dans un naufrage. Les flots menacent-ils d'une perte inévitable ? il suspend leur cours. Les flammes ardentes et subtiles du tonnerre répandent-elles l'effroi ? il arrête leur activité. Je ne vous parlerai point de la guérison des fièvres mortelles et contagieuses, des maladies les plus incurables et les plus cruelles ; je ne finirais point si je parcourais tous les genres de mort dont il a préservé les enfants de Marie.

Mais au temps où nous sommes, je ne puis taire qu'il est impénétrable à toutes sortes de traits, et qu'il nous rend en quelque manière invulnérables. L'on sait l'événement mémorable arrivé au dernier siège de Montpellier, en présence d'une de nos armées, commandée par son Roi. Dans un assaut un soldat se trouve atteint d'un coup de feu sans être blessé ; le plomb qui perce ses habits résiste à la force qui le pousse, et s'arrête à la rencontre du Scapulaire. Témoin de ce miracle, on vit se couvrir de cette armure céleste Louis XIII, ce prince

si magnanime, ce digne imitateur de saint Louis, qu'on prétend être un des premiers qui aient donné en France l'exemple de cette dévotion. Arrêtons-nous, mes frères, à des modèles encore plus récents. Notre invincible monarque, qui dès les premières années de son règne a surpassé toutes les espérances de ses sujets, toute la gloire de ses ancêtres, qui se surpasse aujourd'hui lui-même, et qui étonne l'univers par des prodiges de conduite et de valeur, ce grand monarque s'est mis depuis longtemps sous la protection de Marie en recevant son saint habit. Cette protection le fortifie au milieu de tant de fatigues, le conserve parmi des périls qui font frémir toute la France, lorsqu'elle-même sous sa conduite fait trembler tout l'Europe. Cette protection toute-puissante qu'il implore si solennellement en commençant sa glorieuse entreprise, lui a ouvert presque en un moment des villes qui paraissaient imprenables, des passages qu'on jugeait inaccessibles, des provinces qui armaient pour leur défense tous les éléments. S'il compte dans cette guerre autant de victoires que de démarches, plus de conquêtes que de journées ; si quelquefois il remporte dans un seul jour ce qui, selon les règles ordinaires, ne pouvait être le fruit que d'une longue campagne ; si en se rendant maître de la mer par un seul combat, il achève presque sans en venir aux mains la conquête d'un vaste Etat, il doit des prodiges si singuliers au secours de la Reine des Rois de la terre.

Je sais, Chrétiens auditeurs, que quelque mémorables, quelque authentiques que soient la plupart de ces miracles, ils ne nous obligent pas d'avoir pour l'histoire du bienheureux Stock la même croyance que nous avons pour les vérités révélées à l'Eglise. Je sais qu'on peut dire que ces miracles ont été faits pour autoriser la piété des fidèles, plutôt que pour confirmer cette fameuse entrevue de la Vierge avec un des plus grands Saints. J'ose dire néanmoins qu'ils mettent cette histoire dans un degré de certitude qui approche fort de la certitude de la foi, et qu'on n'en peut douter sans une espèce d'infidélité, où les personnes sages et pieuses doivent craindre de tomber. Quelle apparence que Dieu, qui est également sage et puissant, ait permis qu'on fondât sur un événement fabuleux une dévotion qu'il devait agréer au point qu'il le témoigne tous les jours, une dévotion qu'il avait dessein de rendre célèbre par un si grand nombre de prodiges ?

Si vous ne voulez pas que tant de merveilles engagent la fidélité de Marie à procurer notre salut, peut-on nier du moins qu'elles n'y engagent toute sa gloire ? Quoi, Seigneur, s'écriait autrefois Moïse, vous avez donc résolu d'exterminer ce peuple que vous avez tiré de la servitude d'une manière si éclatante, ce peuple que vos faveurs ont rendu formidable à toutes les nations, ce peuple au milieu duquel vous habitez, et dont vous avez voulu jusqu'aujourd'hui être le guide ?

Voulez-vous que les Egyptiens et les autres peuples de la terre disent que vous ne l'avez attiré dans le désert, que pour l'y sacrifier à votre colère? que tant de miracles n'ont été que comme autant de pièges que vous avez tendus à notre crédulité? et qu'enfin vous n'avez pu nous introduire dans la terre que vous nous avez promise? *Ut audiant Ægyptii, de quorum medio eduxisti populum istum, et habitatores terræ hujus, qui audierunt quod tu, Domine, in populo isto sis, et facie videaris ad faciem, et nubes tua protegat eos, et dicant : Non poterat introducere populum in terram pro qua juraverat, idcirco occidit eos in solitudine.*

Cette remontrance tout à la fois tendre et hardie toucha le cœur du Seigneur; il jura par lui-même qu'il prendrait soin de sa gloire, et qu'il n'abandonnerait point Israël : *Dimisi, ou selon une autre version, propitius ero juxta verbum tuum; vivo ego, et implebitur gloriâ Domini universa terra.* Marie ne s'exposerait-elle pas aux mêmes reproches qu'osa faire Moïse, si après avoir fait tant de miracles en faveur des Confrères du Scapulaire, elle permettait enfin qu'ils fussent éternellement malheureux? Quoi, Vierge sainte, ce peuple choisi, à qui vous avez accordé des faveurs si particulières, vous souffrirez qu'il devienne la proie de ses ennemis, et qu'il périsse sans ressource? vous ne l'avez délivré de tant de périls que pour l'oublier dans ses plus pressants be-

soins? vous aurez paru alarmée sur des maux légers qui l'environnent, vous aurez tout renversé pour le secourir, et vous ne serez point sensible au malheur éternel qui le menace; et sans en être émue, vous le verrez tomber dans l'Enfer? Quel triomphe préparé à ces hommes enhardis à tout blasphémer! Car enfin, comment se persuader qu'une mère aussi tendre, disons aussi passionnée que vous l'avez voulu paraître, soit venue à ce point de dureté et d'indifférence pour ses enfants? Ne croira-t-on pas plutôt devoir attribuer à un défaut de pouvoir ce qui pourrait n'être qu'un effet de votre justice? Elle s'était engagée, dirait-on, d'ouvrir la porte du ciel à ses serviteurs, et de les introduire dans cette région de paix, dans cette terre délicieuse; elle l'avait promis solennellement, elle avait fait mille prodiges, gages incontestables de sa parole; mais enfin elle n'a pu exécuter sa promesse, et elle les a laissés se précipiter dans l'abîme : *Non poterat introducere populum istum in terram, pro qua juraverat, idcirco occidit eos in solitudine.* Non, non, ce scandale n'arrivera point, vous les protégerez jusqu'à la fin, et tout l'univers apprendra quelle est votre puissance, soit dans le ciel, soit sur la terre : *Propitia ero juxta verbum tuum; vivo ego, et implebitur gloriâ meâ universa terra.* Mais quoi, me dira-t-on peut-être, la sainte Vierge me viendra-t-elle retirer de l'Enfer, après que mes désordres m'y auront entraîné? Portera-

t-elle dans le ciel une âme impure et souillée de crimes? ou bien m'obtiendra-t-elle le privilège de revenir sur la terre, pour m'y purifier par la pénitence?

A ces objections frivoles, je pourrais opposer des exemples très-authentiques, où vous verriez qu'en faveur du Scapulaire, Marie a quelquefois arrêté des âmes impénitentes dans des corps épuisés de sang, et percés de coups, pour leur ménager le temps de se réconcilier avec Dieu. Je pourrais vous raconter l'aventure mémorable de ce soldat dont un glaive fendit la tête, dont le corps fut couvert de blessures : Vous faites de vains efforts, continua-t-il de dire à ses ennemis, qui ne cessaient de le percer, je suis enfant de Marie, et son habit que je porte est un gage infailible que je ne périrai pas de vos mains, que je mourrai dans le sein d'un ministre de l'Eglise. Il survécut en effet à tant de blessures mortelles jusqu'à ce que, pour l'absoudre, un prêtre fût conduit par la Providence au lieu où son âme n'attendait plus que ce dernier secours.

Non, non, Chrétiens auditeurs, vous savez assez combien ce serait être téméraire que de s'attendre à de pareils miracles. La Mère de Dieu a, pour vous sauver, des moyens qui sont pour ainsi dire plus naturels, plus conformes à la conduite ordinaire de la Providence. Elle a entre ses mains toutes les grâces et toutes les miséricordes du Seigneur, dit saint Pierre Damien : *In manibus ejus*

sunt omnes miserationes Domini. Dans ce trésor inépuisable elle vous choisira une grâce également douce et puissante, qui changera votre cœur, qui le remplira de componction, et qui, pour le sanctifier, l'arrachera à la volupté, à l'avarice, à l'impiété. Il ne faut point vous flatter, on ne passe d'une vie licencieuse et déréglée à la vie éternelle, que par la voie d'une sincère pénitence; mais ce repentir sincère, cet heureux moment, Marie, la plus tendre des mères, saura bien vous le ménager. Lorsque vous y penserez le moins, elle fera luire à votre âme un rayon de lumière surnaturelle, qui tout d'un coup vous détrompera, vous dégoûtera de la vanité du monde, vous en découvrira tous les pièges, vous fera voir le malheur extrême d'une âme qui est haïe de Dieu, d'une âme qui n'aime point Dieu, le seul maître qui mérite d'être aimé, le seul qui nous aime. Vos ennemis n'auront plus de pouvoir sur vous, Marie leur liera les mains. Surpris alors de ne trouver plus que de la douceur dans tout ce qui vous paraissait si pénible, de ne sentir plus que de l'aversion pour les objets dont vous ne pouviez vous détacher, vous éprouverez avec quelle facilité vous vous jouerez des Démons, qui se font aujourd'hui un jeu si cruel de vous entraîner dans leurs embûches.

Si cependant, malgré toutes ces grâces, vous vous obstinez à ne point changer de vie, si vous fermez les yeux à tant de lumières, si de votre

propre mouvement vous vous livrez à votre ennemi, en un mot, si vous voulez mourir dans votre péché, vous y mourrez, Chrétiens auditeurs; Dieu même ne peut forcer une volonté déterminée à se perdre. Oui, vous mourrez dans l'impénitence, vous mourrez au milieu de vos débauches, vous mourrez dans votre péché; mais vous ne mourrez point sous le Scapulaire. Si Marie ne peut vous retirer de vos désordres, elle trouvera le moyen de vous arracher sa livrée. Vous-mêmes, oui vous-mêmes, plutôt que de mourir en réprouvés sous ce saint habit, vous vous en dépouillerez : semblables à ce malheureux qui, ayant tenté plusieurs fois inutilement de se noyer, et ne sachant à quoi attribuer un événement si prodigieux, s'aperçut qu'il portait un Scapulaire, et demeura si persuadé que c'était l'obstacle qui s'opposait à son funeste dessein, qu'il se l'arracha; et se replongeant ensuite pour la quatrième ou la cinquième fois, les mêmes flots qui l'avaient épargné jusqu'alors l'étouffèrent dans un moment. Il mourut dans son péché, il mourut même en péchant, et en commettant le plus grand de tous les crimes; mais il ne put mourir qu'après s'être dépouillé de cet habit de salut, sous lequel on ne peut expirer sans avoir l'avantage d'éviter les feux éternels. *In quo quis moriens æternum non patietur incendium:*

Vous voyez, Chrétiens auditeurs, de quelle manière la sainte Vierge s'est engagée à procurer

votre salut ; elle s'y est engagée et par des paroles très-expresses, et par des effets encore plus admirables que ses paroles. C'a été le sujet de cette première partie. Mais savez-vous que sans avoir égard à ces engagements volontaires de la part de Marie, la dévotion dont nous parlons est de telle nature qu'elle lui impose une espèce de nécessité d'empêcher notre damnation éternelle ? Oui, MM., Marie s'est engagée à nous sauver en nous donnant le Scapulaire ; et nous-mêmes, en nous attachant à cet exercice de piété, nous l'y engageons encore plus fortement. C'est ma seconde partie : elle sera assez courte, pour ne pas vous ennuyer.

SECOND POINT.

IL est vrai, la Religion chrétienne est un culte qui se porte vers Dieu en esprit et en vérité. C'est l'idée expresse que Jésus-Christ lui-même nous en donne dans l'Évangile: *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate*. A l'égard néanmoins des actions extérieures par lesquelles nous reconnaissons la souveraineté du premier Être en présence de ses créatures, il n'est pas moins certain que ces sortes d'actions sont non-seulement essentielles au Christianisme, comme à toutes les autres religions, mais encore qu'elles sont seules capables de donner de la gloire à Dieu devant les hommes. Or comme cette gloire est un bien dont il est extrêmement

jaloux, plus nous rendons publics les sentiments intérieurs que nous avons de son excellence, plus nous avons l'avantage de lui plaire, plus nous acquérons de mérite auprès de lui, plus nous l'engageons à nous reconnaître pour de vrais adorateurs. Ce que je dis de la Religion à l'égard de Dieu, il est aisé de l'appliquer à la dévotion au Scapulaire. Oui, mes frères, Marie est extrêmement sensible à cette dévotion, et parce que l'exercice en est public, et parce qu'il est perpétuel : deux motifs également propres à mettre la Vierge dans nos intérêts, et à la maintenir dans cette disposition si favorable pour nous.

N'en doutez pas, Chrétiens auditeurs, la Mère de Dieu est honorée par les sentiments d'amour et de respect que vous conservez dans votre cœur pour ses vertus et pour sa personne. Cependant ne serait-ce pas une marque de faiblesse dans ces mêmes sentiments, de pouvoir demeurer renfermés dans l'âme? Si au contraire ils paraissent impatients de se manifester, n'augmentent-ils pas d'autant plus la gloire de la Reine du Ciel que vous avez plus de témoins de votre ardeur pour son service? et comme rien n'égale sa reconnaissance, ne se sent-elle pas portée à l'étendre à proportion de votre zèle? Voilà le merveilleux avantage qu'ont les Confrères du Scapulaire sur les autres serviteurs de la Mère de Dieu : comme ils ne peuvent se déclarer plus ouvertement pour cette Reine bienfaisante qu'en portant sa livrée, ils l'obligent à se

déclarer en leur faveur avec un zèle semblable. Cette règle s'observe même dans le monde, où l'on trouve si peu de justice ; partout l'on distingue un ami déclaré d'un ami qui ne fait connaître ses bonnes intentions qu'en secret, soit que l'on pense que l'amitié est plus forte dès qu'elle ose se produire, soit qu'en effet elle nous soit alors et plus honorable, et plus utile.

Mais ce n'est pas seulement par reconnaissance que Marie se trouve engagée à faire connaître qu'elle nous protège, c'est encore par l'intérêt de sa propre gloire. Nous sommes tous persuadés qu'elle est toute-puissante dans le ciel, et qu'elle n'abandonne point ceux qui la servent. Depuis plus de seize cents ans qu'elle travaille à s'acquérir cette réputation, l'on peut dire que Dieu n'a pas fait moins de miracles pour la lui assurer, que pour établir la loi de la grâce. Elle ne perdrait rien de cette glorieuse réputation, si aujourd'hui elle manquait de secourir un de ses serviteurs cachés, qui bornent leur piété à des sentiments intérieurs : pourquoi ? parce que leur dévotion nous étant inconnue, cet abandon ne nous ferait rien voir qui marquât que Marie a été faillible dans ses promesses, rien qui pût changer l'heureuse disposition où nous sommes d'attendre tout de sa bonté. Mais si elle refusait sa protection à un enfant du Carmel : si, portant sur soi un Scapulaire, on se trouvait, ou étouffé sous les eaux, ou enseveli dans des ruines, ou surpris par quelque autre genre de mort,

je sais à la vérité qu'alors il faudrait plutôt avoir toute autre pensée que de soupçonner Marie ou de s'être montrée infidèle, ou d'avoir manqué de pouvoir : ce malheur néanmoins serait sur la plupart des esprits des impressions désavantageuses, et serait capable de refroidir la ferveur et la dévotion des fidèles. Voilà pourquoi elle a quelquefois arraché à la vengeance divine des personnes qui l'avaient méritée par mille crimes. Quelque dangereux que soient ces exemples d'une miséricorde extraordinaire, quelque propres qu'ils soient à rendre les pécheurs présomptueux, et à faire murmurer les justes, Dieu dans ces rencontres se laisse fléchir par les prières de Marie, plutôt que de souffrir que la gloire de sa Mère reçoive la même atteinte ; il consent d'exposer en quelque sorte sa propre gloire, en donnant occasion aux hommes, ou d'abuser, ou de se plaindre de son indulgence.

Pour revenir à l'exemple que j'ai déjà rapporté, c'est également par zèle pour sa gloire que la sainte Vierge ne permit point que cet infortuné qui se précipitait opiniâtement dans les eaux, satisfît son désespoir tandis qu'il était revêtu du Scapulaire. Sans doute il était indigne de cette protection ; il ne la demandait pas, au contraire il la rejetait comme un secours importun ; il déshonorait sa protectrice et son saint habit : elle ne lui prodigua donc ce secours que par le seul intérêt de son propre honneur. Elle voulut que la mort qu'il cherchait, et qu'il méritait si justement, elle

voulut que les démons auxquels il se livrait de son propre mouvement, en un mot elle voulut que toute la nature respectât sur ce malheureux la livrée de sa Souveraine : elle voulut que, conservant encore une marque qui annonçait qu'il lui appartenait, lui-même il ne pût se nuire. Ainsi les grands même du monde en usent-ils tous les jours à l'égard d'un domestique ; quiconque se pare de leurs couleurs, quelque misérable d'ailleurs, quelque scélérat même qu'il soit, ils se font un point d'honneur de le soutenir, ils se rendent sensibles aux moindres outrages qu'on lui a faits, et, pour le venger, souvent ils hasardent leur vie.

Achevons, mes frères. Outre que la dévotion du Scapulaire est un exercice public de piété, elle a encore l'avantage d'être un exercice perpétuel. Parmi les marques que les Théologiens demandent pour juger sainement que notre dévotion envers Marie est un signe de prédestination, la première et la principale est notre constance à la pratiquer. Chrétiens auditeurs, ce serait une erreur de s'imaginer que pour avoir jeûné une fois, ou que pour s'être approché de la sainte Table à quelqu'une des fêtes de la Sainte Vierge, ces œuvres, saintes en elles-mêmes, mais peu assidument pratiquées, vous dussent assurer ses bonnes grâces, et qu'il ne faudrait rien de plus pour vous ouvrir le ciel : non, mes frères, si vous voulez qu'elle vous regarde comme un de ses enfants, vous ne l'y engagerez que par votre persévérance à lui rendre les hon-

neurs que vous lui avez voués. Une assiduité inviolable à célébrer ses fêtes, par la réception des saints mystères ; le jour qui lui est spécialement consacré dans la semaine, par un jeûne ou quelque autre œuvre pénible ; chaque jour par quelque une des prières établies en son honneur : voilà, pour lui prouver votre fidélité, le tribut qu'il lui faut payer, quelques obstacles qui s'opposent à ce devoir. Cette exactitude constante est une marque de notre foi, une marque de notre estime, une marque de notre amour, et de notre zèle pour son service. Et par là qui ne voit pas que de tous les exercices de la piété chrétienne, il n'en est point de plus continuel ? Tous les ans vous donnez quelques témoignages d'affection à votre auguste protectrice, vous les renouvelez tous les mois, toutes les semaines, tous les jours : rien n'est plus louable que ce dévouement ainsi perpétué, et vous avez sans doute lieu d'espérer que votre invariable fidélité ne sera pas sans récompense ; dès à présent même le Démon oserait-il rien attenter sur une personne qui invoque si souvent un nom toujours redoutable pour lui ? Mais quoi, après s'être mis sous la protection de la sainte Vierge, n'est-il point de temps où il semble qu'on ne fasse rien pour l'honorer ; point de jours, point d'heures où l'on ne saurait à quel signe reconnaître si nous sommes du nombre de ceux qui font profession de l'aimer ? Non, Chrétiens auditeurs, un Confrère du Scapulaire n'est jamais sans les marques glo-

rieuses de son association, il les porte dans tous les temps, dans tous les lieux : cet hommage qu'il rend à Marie le lui rend extrêmement cher ; et lui sert sans cesse de défense contre toutes les ruses de ses ennemis ; de quelque artifice qu'ils puissent user pour le surprendre, toujours armé, toujours revêtu de la livrée de sa Souveraine, il échappe à leurs pièges, il les met en fuite.

Voilà, Chrétiens auditeurs, les différentes raisons qui engagent Marie à s'intéresser au salut de ses enfants adoptifs. Si elles sont si fortes, ces raisons, à l'égard de tous ceux qui portent le Scapulaire, combien seront-elles encore plus capables de l'animer à vous protéger, vous, mes révérends Pères, qui vous êtes obligés de le porter jusqu'au tombeau, et qui, pour vous en revêtir, vous êtes dépouillés de tout ! Quelle tendresse, quelles faveurs ne réservera-t-elle point pour des personnes qui ont quitté jusqu'à leurs noms pour prendre le sien, pour ceux qui se sentent si honorés de la qualité de Religieux consacrés à la Vierge, qu'ils ont obtenu des indulgences pour quiconque les reconnaîtra à ce sacré caractère ! Mais ce qui l'intéresse surtout à avoir éternellement les yeux ouverts sur vous, c'est qu'elle y voit toutes les vertus qu'elle chérit le plus, toutes ces vertus qui attirèrent sur elle-même les yeux de son Créateur. Vous avez imité, mes révérends Pères, la sage conduite d'Elisée, premier disciple de votre illustre Patriarche. Ce saint homme ne se contenta pas

du manteau qu'Elie lui laissait en le quittant, il voulait encore hériter de son esprit : *Fiat in me spiritus tuus duplex*. Ainsi avez-vous pris l'esprit de Marie en recevant son habit, ainsi avez-vous tracé dans vos cœurs les plus riches traits de son tableau, son humilité, son zèle, sa modestie, son amour pour la solitude et pour la prière. Ne craignons pas de le dire ; quand on ne vous connaîtrait pas pour ses serviteurs à sa livrée, la ressemblance qu'on remarque entre vos vertus et les siennes vous ferait aisément reconnaître pour ses enfants. Je ne parle point du soin que vous avez de faire reflourir partout le culte de cette auguste Princesse : si le nombre des hommes associés à ce saint culte égale presque le nombre des adorateurs de Jésus-Christ, elle doit cet avantage à votre zèle, et pour payer un service si signalé, il faut toute sa puissance.

Mais que fera ce peuple nombreux, cette grande ville, à qui vous communiquez avec tant d'empressement l'inestimable privilège que vous avez reçu de la sainte Vierge ? Lyon, ville encore plus fortunée par ce trésor céleste, que par les richesses que tu renfermes dans ton sein, pourras-tu jamais assez reconnaître cette libéralité sans bornes, ce zèle généreux qui t'associe à tous les mérites du Carmel, à toutes les prérogatives qui lui ont été accordées par les souverains pontifes ? Depuis que ce saint Ordre t'a apporté le Scapulaire, combien de calamités publiques, de calamités particulières

ont été détournées de dessus tes citoyens ! combien jouissent du précieux avantage de la santé ! ! combien m'écotent aujourd'hui, qui auraient péri par les mains de leurs ennemis, qui auraient été emportés par des maladies, qui auraient été engloutis par les flots, consumés par les flammes, écrasés par la foudre, sans la protection de Mariell combien doivent à cette protection singulière un bien mille fois plus cher encore que la vie, le salut éternel de l'âme ! A qui ceux-ci font-ils hommage dans le ciel du bonheur qu'ils goûtent ? Après Dieu, après Marie, n'est-ce pas à ces hommes éternellement respectables, à ces saints habitants du Carmel, qui n'ont jamais cessé d'ouvrir aux différentes nations la voie par où ils marchaient eux-mêmes avec tant de sûreté vers la céleste Sion ? Quel bonheur pour les peuples, quelle joie pour l'Eglise, de vous voir, mes révérends Pères, continuer avec un zèle toujours égal à répandre par tout l'univers les grâces dont la sainte Vierge vous a faits les dépositaires ! Loin de pouvoir reconnaître vos bienfaits, à peine en sentons-nous le prix : mais Dieu est le motif de votre charité, il en sera la récompense ; et Marie ne cessera pas de verser mille biens dans ces mains dont elle se sert pour faire passer ses faveurs au reste des hommes.

Je reviens à vous, Chrétiens auditeurs, à vous à qui l'on offre un moyen et si sûr et si facile d'assurer votre salut, et qui peut-être négligez de vous

en servir. Est-ce donc sans raison qu'on vous reproche que le soin de votre âme est le dernier de vos soins? Quoi! Marie vous présente son Scapulaire depuis si longtemps, elle s'engage à vous sauver si vous l'acceptez; et vous ne l'avez pas encore reçu, et vous balancez encore à le recevoir! Que ferions-nous, ô Mère de miséricorde, si vous nous obligiez d'acheter votre protection au même prix qu'on achète les faveurs des hommes? que ferions-nous, si vous vous rendiez aussi difficile à nous recevoir entre vos bras que nous sommes indignes de vous approcher? Hélas! vous n'attendez pas qu'on vous prie, vous faites les premiers pas, vous montrez de l'empressement pour vous imposer à vous-même la nécessité de nous être secourable; et cet empressement attire à peine notre attention! le dirai-je? nous mettons un obstacle au secours que vous nous présentez!

Ah! mes frères, quand Marie, pour vous assurer les biens de l'autre vie, vous demanderait tous ceux que vous possédez; quand, pour s'obliger à répondre de votre persévérance, elle exigerait de vous tout ce que ses plus zélés serviteurs ont fait pour l'honorer; quand, au lieu d'un Scapulaire, elle vous offrirait un cilice, faudrait-il hésiter? ne faudrait-il pas au contraire embrasser avec ardeur, et baiser mille fois ce précieux gage de votre bonheur éternel? *Si rem grandem dixisset tibi, certè facere debuisses* : Si elle vous avait proposé quelque œuvre pénible, quelque sacrifice

héroïque, *si rem grandem dixisset tibi*, devriez-vous balancer? ou plutôt que ne devriez-vous pas entreprendre pour mettre hors du péril de se perdre cette âme immortelle, cette âme qui ne se peut perdre sans se perdre pour toujours, pour l'éternité?

Mais jetez un regard sur cet habit sacré; il ne s'agit que de le prendre des mains de la sainte Vierge. Si vous vous en revêtez, la Reine du ciel et de la terre, votre Mère, la Mère de votre Dieu, vous promet d'assurer votre salut : elle énonce sa promesse en des termes qui n'ont rien d'obscur, rien d'ambigu; elle l'a ratifiée, elle la ratifie encore tous les jours par des prodiges qui doivent rendre votre confiance inébranlable : quand elle ne se serait pas engagée à vous protéger, vous l'y engageriez infailliblement par la profession publique et constante que vous ferez de lui appartenir. Vierge sainte, je rends peu de justice peut-être à la piété de ceux qui m'écoutent; la plupart se font déjà une gloire d'être vos enfants, et les autres ne sont ni assez aveugles, ni assez ennemis d'eux-mêmes pour ne pas aspirer au même honneur. Oui, divine Mère, vous allez voir aujourd'hui s'accroître votre famille d'autant d'enfants qu'il y a de fidèles dans cette assemblée qui ne sont point encore entrés dans cette Association : j'ose vous répondre qu'ils ne la déshonoreront pas, qu'ils s'acquitteront fidèlement de tous les devoirs qu'elle impose, que même en mourant ils ne quitteront

pas le Scapulaire. Souvenez-vous, puissante Reine, de tout ce que vous avez daigné leur promettre ; souvenez-vous que vous vous êtes obligée de les couvrir de vos ailes : secourez-les dans tous leurs besoins, prenez leur défense contre tous leurs ennemis, défendez-les surtout à l'heure de la mort, garantissez-les des feux éternels, ne les abandonnez point que vous ne les ayez introduits dans la gloire. Ainsi soit-il.

Achevons maintenant l'histoire du saint Scapulaire. A peine saint Simon Stock l'avait-il reçu, que la vertu de ce saint habit éclata, d'abord par l'extension rapide de l'Ordre du Carmel en Occident, ensuite et surtout, par un accroissement de ferveur qui produisit une multitude de Saints, parmi lesquels il suffira de nommer un saint André Corsini, une Françoise d'Amboise, une sainte Marie Madeleine de Pazzi, et par-dessus tout l'incomparable sainte Tèrese, qui réforma l'Ordre du Carmel, de concert avec saint Jean de la Croix.

L'éclat de tant de vertus ne manqua pas d'exciter une sainte émulation parmi les fidèles qui en furent témoins ; et ceux mêmes que leur état re-

tenait dans le monde concurrent le désir et l'espoir de s'agréger, à titre de Confrères, à cet Ordre si saint, pour participer aux prières qui s'y faisaient, aux mérites dont il s'enrichissait chaque jour, aux trésors de grâce qui y étaient descendus avec le Scapulaire.

C'est pour cela que les souverains Pontifes permirent aux fidèles qui voudraient s'associer aux enfants du Carmel, de porter un Scapulaire moins grand que celui de ces religieux, et par conséquent d'un usage plus commode, mais qui doit toujours être en laine, et de couleur brune ou noire.

Ainsi, en portant ce petit habit de la sainte Vierge, qui n'est qu'un diminutif du grand Scapulaire des Carmes et des Carmélites, nous appartenons réellement à cet Ordre si saint, si antique, si vénérable, sans y être engagés par vœu; nous participons à toutes les ferventes prières, aux innombrables actes de vertu qui s'y font chaque jour, et aux indulgences dont l'Eglise a enrichi le Scapulaire, comme nous le dit le Prêtre dans les prières de réception.

Et pour mettre le comble à tant de faveurs, en

voici une dernière qu'il nous reste à expliquer, c'est la promesse que fit Marie au pape Jean XXII de délivrer du purgatoire, le samedi après leur mort, ceux qui ajouteraient quelque chose le mercredi et le samedi aux pratiques ordinaires de la Confrérie.

Cette indulgence, dite *Sabbatine*, a été contestée par quelques auteurs; mais elle a pour elle l'autorité de vingt papes qui l'ont vérifiée, approuvée et confirmée; ce n'est après tout qu'une indulgence plénière fixée au samedi après la mort de chaque associé; d'ailleurs, elle n'a rien que de conforme à l'idée que la foi nous donne du pouvoir de Marie; et enfin, elle devient plus certaine encore par les trois petites considérations suivantes: 1° les Confrères qui ont fidèlement rempli pendant leur vie les obligations auxquelles est attachée cette faveur, ont déjà bien diminué leur purgatoire, indépendamment de la promesse de Marie; 2° les innombrables indulgences dont l'Eglise a enrichi le Scapulaire, ont encore beaucoup allégé leur expiation; 3° enfin, ils ont dû acquérir une grande somme de mérites par la pratique

des vertus qu'exige le Scapulaire, et dont la seule énumération a fait dire à l'un des plus grands ennemis de cette dévotion, que ceux qui les pratiqueraient toutes seraient sauvés, même sans le Scapulaire; aussi ne prétendons-nous pas qu'on ne puisse se sauver sans lui, mais nous affirmons qu'on se sauve plus facilement et plus sûrement avec lui.

Du reste, sans entrer ici en discussion avec les ennemis du Scapulaire, qui, grâce à Dieu, sont peu nombreux de nos jours, je leur opposerai les noms illustres que cette Confrérie compte dans ses rangs; je pourrais citer plus de vingt papes, qui ont porté le Scapulaire avec un profond respect; et qui ont presque tous observé scrupuleusement l'abstinence du mercredi et du samedi, quoiqu'ils eussent le pouvoir de changer cette obligation; je pourrais montrer, parmi une infinité de prélats revêtus du Scapulaire, un saint Charles Borromée, un saint François de Sales, un Fléchier, et ce Belzunce, si célèbre dans la peste de Marseille; et remarquez que Marseille possédait déjà une église dédiée à Marie en mémoire d'une autre peste, dont

elle attribuait la cessation au Scapulaire ; je pourrais enfin dérouler une longue liste de princes et de princesses, d'empereurs et de rois, entre lesquels brillent les grands noms de saint Louis, de Louis XIV et de Madame Louise de France. Voilà les noms glorieux auxquels nous associons le nôtre en prenant le saint Scapulaire.

Ce fut aussi un roi de France, Louis XV, qui obtint de Rome la permission de faire dans toute la France la fête de Notre-Dame du Scapulaire ou du Mont-Carmel, qui depuis a été insérée dans le bréviaire romain, au 46 juillet.



CALENDRIER DES INDULGENCES

accordées à la Confrérie du S. Scapulaire.

Une des plus grandes marques de l'estime des souverains pontifes pour cette Confrérie, ce sont les nombreuses indulgences dont ils l'ont enrichie successivement ; elles furent recueillies et confirmées par Clément X au dix-septième siècle, et au dix-huitième par le savant pape Benoît XIV, qui

a aussi prouvé, contre les adversaires de cette dévotion, la réalité des deux apparitions de Marie, à saint Simon Stock et au pape Jean XXII.

Aux indulgences propres du Scapulaire, les papes ont ajouté celles des stations de Rome, c'est-à-dire celles qui sont attachées à la visite de certaines églises de Rome, suivant les jours marqués dans le missel romain.

Un grand nombre des indulgences de ce catalogue étant plénières, nous indiquerons ainsi : *part.* celles qui ne sont que partielles. Plusieurs des Saints indiqués dans cette liste appartiennent à l'Ordre du Carmel.

Janvier. 1^{er}. Circoncision. — 6. Epiphanie.

Septuagésime, *part.*

Un Dimanche par mois, procession ou visite à la chapelle de la Confrérie.

Février. 2. Purification. — 4. S. André Corsini. (Sexagésime. — Quinquagésime. — Mercredi des Cendres, *part.*).

Visite des Quarante-Heures dans une église des Carmes, *part.*

25. S. Mathias, *part.*

Les trois jours des Quatre-Temps de toute l'année, *part.*

Mars. Tous les dimanches de Carême, *part.*

Tous les jours de Carême, visite d'une église des Carmes, *part.*

19, S. Joseph. — 25. Annonciation.

Avril. (Passion. — Rameaux, *part.*)

Jeudi-Saint. — Pâques.

Le reste de l'octave, *part.*

Dimanche de Quasimodo, *part.*

25. S. Marc, *part.*

Mai. 1^{er}. SS. Jacques et Philippe, *part.*

Rogations, *part.*

Ascension.

5. S. Ange. — 19. S. Pierre Célestin.

25. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi.

Vigile de la Pentecôte, *part.* — Pentecôte.

Dans l'octave, *part.*

Trinité. — Fête-Dieu.

Juin. (24. S. Jean-Baptiste. — 29. SS. Pierre et Paul.

30. Commémoration de S. Paul, *part.*)

Juillet. 2. Visitation.

16. Notre-Dame du Mont-Carmel ou un jour de l'octave.

20. S. Élie, prophète, patriarche du Carmel.

25. S. Jacques-le-Majeur, *part.*

26. Sainte Anne.

Août. 7. S. Albert.

10. S. Laurent, *part.*

14. Vigile de l'Assomption, *part.* — 15. Assomption de Marie.

24. (S. Barthélemi. — 28. S. Augustin, *part.*)

Septembre. 8. Nativité de Marie.

14 (Exaltation de la sainte Croix. — 21. S. Mathieu, *part.*)

29. S. Michel.

Octobre. 4. S. François d'Assise, *part.*

15. Sainte Térèse. — (18. S. Luc,

28. SS. Simon et Jude, *part.*)

Novembre. 1^{er}. Toussaint. — 2. Les Morts, *part.*

21. Présentation de Marie. — 24. S. Jean de la Croix.

30. S. André, *part.*

Décembre. 8. Immac. Conception de Marie.

Les quatre Dimanches de l'Avent, *part.*

21. (S. Thomas. — 24. Vigile de Noël, *part.*)

25. Noël.

26, 27, 28, *part.*

A l'heure de la mort, en prononçant, au moins de cœur, le saint nom de JÉSUS.

Une fois le mois, indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, en communiant et priant selon les intentions de l'Église,

Même indulgence, en accompagnant le saint viatique avec un flambeau et priant pour le malade; sans préjudice de l'indulgence de sept ans et de sept quarantaines attachée d'ailleurs à cette œuvre de piété.

Indulgence de trois ans et de trois quarantai-

nes aux fêtes de la sainte Vierge, en priant dans la chapelle de la Confrérie, aux intentions ordinaires. Même indulgence pour ceux qui appelleront l'ordre du Carmel, *l'ordre de la très-glorieuse Mère de Dieu et toujours Vierge Marie du Mont-Carmel.*

Indulgence de trois cents jours en s'abstenant de viande le mercredi.

Indulgence de cent jours en récitant le petit Office, en assistant à la messe, ou en faisant tout autre exercice de piété dans la chapelle de la Confrérie, ou en exerçant quelque œuvre de miséricorde spirituelle ou corporelle.

Indulgence de quarante jours, en récitant, chaque jour, sept *Pater* et *Ave* en l'honneur des sept allégresses de Marie.

Comme il est impossible de se rappeler toutes les indulgences du saint Scapulaire, il suffit de diriger son intention chaque matin pour les gagner.

OBLIGATIONS DU SAINT SCAPULAIRE.

1° Pour gagner toutes ces indulgences et avoir part à toutes les faveurs attachées au saint Scapulaire, il faut d'abord remplir les devoirs du christianisme et ne pas s'imaginer qu'il suffise de le porter pour assurer son salut. Il faut même que ceux qui portent ce saint habit l'honorent par une vie plus parfaite que le commun des

chrétiens, puisqu'ils sont agrégés au saint Ordre du Carmel.

2° Il faut ensuite recevoir le saint Scapulaire d'un prêtre autorisé à le donner; c'est-à-dire qu'il faut se procurer un Scapulaire et le lui présenter à bénir. Le premier étant usé, il faut le remplacer, sans être obligé de faire bénir les suivants.

3° Il n'est plus nécessaire d'être inscrit sur le catalogue de la Confrérie (Grégoire XVI, 30 avril 1838). Cependant il est bon et honorable de se faire inscrire dans ces fastes sacrés et glorieux.

4° Porter le saint Scapulaire, jour et nuit, de manière que le cordon passe au moins sur une épaule, comme l'indique le nom même de *scapulaire*. Peu importe ensuite que les deux bouts soient unis ou séparés, devant ou derrière.

C'est surtout à l'heure de la mort qu'il faut l'avoir sur soi : on a vu une jeune malade se troubler dans son agonie, de ce qu'on le lui avait ôté par mégarde, et recouvrer la paix dès qu'on le lui eut remis.

5° Réciter tous les jours sept *Pater* et *Ave*, ou les litanies de la sainte Vierge.

6° Pour avoir droit à l'indulgence *Sabbatine*, il faut d'abord garder la chasteté suivant son état ; quoique ce soit une des obligations générales du christianisme, Marie l'a spécialement recommandée comme condition de cette faveur.

Il faut de plus dire tous les jours, ou l'Office de l'Église, ou le petit Office de la sainte Vierge.

Ceux qui ne savent pas lire doivent s'abstenir de viande le mercredi et le samedi, excepté quand Noël tombe un de ces jours.

Ceux qui ne peuvent faire ni l'un ni l'autre peuvent faire changer ces pratiques en d'autres d'un mérite égal, par un prêtre spécialement autorisé pour cela.

7° Ceux qui ne peuvent assister à la procession du mois, peuvent gagner l'indulgence plénière en visitant la chapelle de la Confrérie.

Les malades, les voyageurs, les captifs, peuvent y suppléer en disant l'Office de la sainte Vierge, ou cinquante *Pater* et *Ave*, avec un ferme propos de se confesser et de communier le plus tôt possible.

Toutes ces choses n'obligent point sous peine de péché ; mais, en les omettant, on se prive des grâces et faveurs qui y sont attachées. Ce serait d'ailleurs un péché de les mépriser, puisqu'elles sont approuvées par l'Église.

Mais jusqu'où va l'obligation pour gagner les indulgences ? La sacrée Congrégation des Indulgences a répondu, le 12 août 1840 : « Dès qu'un *grave* empêchement y met obstacle, les confrères du Scapulaire ne sont tenus ni aux jeûnes, ni à la récitation d'aucun office, ni à l'abstinence du mercredi ; il est bon toutefois de leur conseiller de se soumettre là-dessus au jugement d'un confesseur instruit et prudent, pour en obtenir commutation. »

RITUS BENEDICENDI

S. SCAPULARE,

Et admittendi in Confraternitatem, juxta usum Ordinis Carmeli.

Genuflexo qui petit admissionem, Sacerdos dicit :

SUSCEPIMUS, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui : secundum nomen tuum, Deus, sic et laus tua in fines terræ : justitiâ plena est dextera tua (Ps. 47).

Kyrie eleison. Christe eleison. Kyrie eleison. Pater noster...

✠. Et ne nos inducas in tentationem.

Ry. Sed libera nos à malo.

BÉNÉDICTION

DU S. SCAPULAIRE

Et admission dans la Confrérie, selon l'usage des Carmes.

Celui qui doit recevoir le Scapulaire, étant à genoux, le Prêtre dit :

NOUS avons reçu, Seigneur, votre miséricorde au milieu de votre temple : selon la grandeur de votre nom, Seigneur, ainsi votre gloire s'étend jusqu'aux extrémités de la terre : votre droite est pleine de justice (Ps. 47).

Seigneur, ayez pitié de nous. Christ, ayez pitié de nous. Seigneur, ayez pitié de nous. Notre Père...

✠. Et ne nous induisez point en tentation.

Ry. Mais délivrez-nous du mal.

✠. Sauvez votre serviteur (votre servante, vos serviteurs) *

Ry. Mon Dieu, car il espère en vous.

✠. Envoyez-lui le secours de votre sanctuaire,

Ry. Et du haut de Sion, protégez-le.

✠. Que l'ennemi n'ait aucun avantage sur lui,

Ry. Et que le fils de l'iniquité ne lui fasse point de mal.

✠. Seigneur, exaucez ma prière,

Ry. Et que mes cris parviennent jusqu'à vous.

✠. Le Seigneur soit avec vous,

Ry. Et avec votre esprit.

Prions.

Que le Christ vous reçoive au nombre de ses fidèles, et quoique nous

(*) On change les terminaisons suivant le sexe et le nombre.

✠. *Salvum fac servum tuum* (*).

Ry. *Deus meus, sperantem in te.*

✠. *Mitte ei auxilium de sancto,*

Ry. *Et de Sion tuere eum.*

✠. *Nihil proficiat inimicus in eo,*

Ry. *Et filius iniquitatis non apponat nocere ei.*

✠. *Domine, exaudi orationem meam,*

Ry. *Et clamor meus ad te veniat.*

✠. *Dominus vobiscum,*

Ry. *Et cum spiritu tuo.*

Oremus.

Suscipiat te Christus in numero fidelium suorum, et licet in-

(*) Mutantur inflexiones verborum, pro sexu et numero.

<p>digni te suscipimus in orationibus nostris, concedat tibi Deus per Unigenitum suum, Mediatorem Dei et hominum, tempus benè vendi, locum benè ageudi, constantiam benè perseverandi, et ad æternæ vitæ hæreditatem feliciter perveniendi : et sicut nos hodie fraterna caritas spiritualiter jungit in terris, ita divina pietas, quæ dilectionis est auctrix, et amatrix, nos cum fidelibus suis, conjungere dignetur in cælis. Per eundem Christum Dominum nostrum. R̄. Amen.</p>	<p>soyons indignes de vous recevoir dans nos prières, que Dieu vous accorde par son Fils unique, Médiateur de Dieu et des hommes, le temps de bien vivre, le lieu pour bien agir, la constance pour persévérer dans le bien et parvenir heureusement à l'héritage de la vie éternelle : et que, comme aujourd'hui la charité fraternelle nous unit spirituellement sur la terre, ainsi la divine bonté, qui aime et anime cette charité, daigne nous unir avec ses fidèles dans les Cieux ; par le même Jésus-Christ notre Seigneur. R̄. Ainsi soit-il.</p>
---	---

Benedictio S. Scapularis.

✠. Adjutorium nostrum in nomine Domini,

R̄. Qui fecit cælum et terram.

Bénédition du S. Scapulaire.

✠. Notre secours est dans le nom du Seigneur,

R̄. Qui a fait le ciel et la terre.

✠. Que le nom du Seigneur soit béni,

Ry. Dès maintenant et dans tous les siècles.

✠. Seigneur, exaucez ma prière,

Ry. Et que mes cris parviennent jusqu'à vous.

✠. Le Seigneur soit avec vous,

Ry. Et avec votre esprit.

Prions.

Père éternel et Dieu tout-puissant, qui avez voulu que votre Fils unique se revêtît de notre mortalité : nous demandons instamment qu'une immense bénédiction de votre munificence se répande sur ce vêtement, que les saints Pères (du Carmel) ont institué pour être porté en signe d'innocence et d'humilité, par ceux qui renoncent au siècle ; et que vous daigniez le bénir de telle sorte,

✠. Sit nomen Domini benedictum,

Ry. Ex hoc nunc et usque in sæculum.

✠. Domine, exaudi orationem meam,

Ry. Et clamor meus ad te veniat.

✠. Dominus vobiscum.

Ry. Et cum spiritu tuo.

Oremus.

Æterne Pater et omnipotens Deus, qui Unigenitum tuum vestem nostræ mortalitatis induere voluisti : obsecramus immensam tuæ largitatis benedictionem in hoc genus effluere vestimenti, quod sancti Patres ad innocentiae et humilitatis indicium a renuntiantibus sæculo gustari sanxerunt ; et sic ipsum bene dicere digneris, ut quicumque

eo usus fuerit, induere mereatur ipsum Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat. *Ry.* Amen.

Oremus.

Suppliciter te, Domine, rogamus, ut super hunc habitum *servo* tuo imponendum, bene † dictio tua benigna descendat, ut sit bene † dictus, atque divina virtute procul pellantur hostium nostrorum visibilium et invisibilium tela nequissima. *Ry.* Amen.

Sacerdos aspergit aqua benedicta S Scapulare, illoque induit Fratrom, dicens :

Accipe, *vir* devote, hunc habitum benedictum, precantes sanctissimam Virginem, ut ejus meritis illum perferas sine macula ;

que quiconque s'en servira, mérite de se revêtir de Jésus-Christ lui-même, votre Fils et notre Seigneur, qui vit et règne avec vous. *Ry.* Ainsi soit-il.

Prions.

Nous vous supplions, Seigneur, de faire descendre votre douce bénédiction † sur cet habit que nous allons imposer à votre *serviteur*, afin qu'il soit bé † nit et que, par sa vertu divine, soient repoussés les traits les plus redoutables de nos ennemis visibles et invisibles. *Ry.* Ainsi soit-il.

Le Prêtre jette de l'eau bénite sur le Scapulaire, en revêt le Confrère, en disant :

Recevez, *homme* dévot, cet habit béni, et prions ensemble la très-sainte Vierge, que, par ses mérites, vous le portiez sans tache, et qu'il vous dé-

fende de toute adversité, et vous conduise à la vie éternelle. *Ry.* Ainsi soit-il.

Accédez, Seigneur, à nos supplications, et faites que votre *serviteur*, que nous associons à notre sainte Religion (du Carmel), y soit affermi à perpétuité, afin qu'il puisse vous servir avec persévérance et en toute sainteté.

Protégez, Seigneur, votre *serviteur*, par les secours de votre paix; et par le patronage de la bienheureuse Marie, toujours vierge, en laquelle il se confie, gardez-le de tous ses ennemis.

Alors le Prêtre dit au nouveau vêtu :

Soyez béni du Dieu tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, qui a daigné vous choisir pour la Société et Confrérie de la

et te ab omni adversitate defendat, atque ad vitam perducatur æternam. *Ry.* Amen.

Adesto, Domine, supplicationibus nostris, et hunc famulum tuum, quem sacræ nostræ Religioni sociamus, perpetuâ tribue firmitate corroborari, ut perversanti proposito in omni sanctitate tibi valeat famulari.

Protege, Domine, famulum tuum subsidiis pacis, et beatissimæ Mariæ semper virginis patrociniiis confidentem, à cunctis hostibus redde securum.

Tunc Sacerdos dicit induto :

Benedicat te Conditor cœli et terræ, Deus omnipotens, qui te eligere dignatus est ad beatissimæ Virginis Ma-

riae de Monte Carmelo
societatem et Confraternitatem, quam precamur, ut in hora obitus tui conterat caput serpentis, qui tibi est adversarius; et tandem tanquam victor et palmam et coronam sempiternæ hæreditatis consequaris. Per Christum Dominum nostrum.

Ry. Amen.

Aspergit aqua benedicta fratrem, illumque admittit in Ordinem, dicens :

Ego auctoritate quæ fungor et mihi concessa, recipio te ad Confraternitatem nostræ sacræ Religionis, et investio, ac participem te facio omnium bonorum spiritualium ejusdem Ordinis : in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.

Ry. Amen.

(Pro sola benedic-

bienheureuse vierge Marie du Mont - Carmel : nous la prions d'écraser, à l'heure de votre mort, la tête du serpent qui est votre ennemi, pour qu'enfin vous receviez la palme de la victoire et la couronne de l'héritage éternel. Par notre Seigneur Jésus - Christ. Ry. Ainsi soit-il.

Le Prêtre jette de l'eau bénite sur le Confrère et le reçoit dans l'Ordre, en disant :

En vertu de l'autorité que j'exerce et qui m'a été accordée, je vous reçois dans la Confrérie de notre sainte Religion (du Garmel) et vous investis, et vous fais participant de tous les biens spirituels de cet Ordre : au nom du Père, et du Fils, et du Saint - Esprit. Ry. Ainsi soit-il.

(Pour la bénédiction de

<p><i>Scapulaire seulement, on commence au ✠. Adjutorium nostrum jusqu'à l'oraïson Suppliciter inclusivement).</i></p>	<p><i>lione Scapularis, incipitur a ✠. Adjutorium nostrum, usque ad telonequissima.)</i></p>
--	--

FORMULE	FORMA
DE L'ABSOLUTION	ABSOLUTIONIS
<p><i>A donner aux Confrères du saint Scapulaire, à l'agonie.</i></p> <p>Si le malade ne le peut, un des assistants récite le <i>Confiteor</i>.</p> <p>Que le Dieu tout-puisant... Que le Seigneur...</p> <p align="center"><i>Prière.</i></p> <p>Que le Dieu tout-puisant, Sauveur et Rédempteur du genre humain, qui a donné à ses Apôtres le pouvoir de lier et de délier, daigne lui-même vous absoudre de toutes vos iniquités, et autant</p>	<p><i>Dandæ Fratribus sancti Scapularis, in extremis.</i></p> <p>Si nequeat æger, dicat alius <i>Confiteor</i>.</p> <p>Misereatur... Indulgentiam...</p> <p align="center"><i>Oratio.</i></p> <p>Deus omnipotens, Salvator et Redemptor generis humani, qui Apostolis suis dedit ligandi atque solvendi potestatem, ipse te absolvere dignetur ab omnibus iniquitatibus</p>

tuis, et quantum mee fragilitati permittitur, auxiliante ipso, sis absolutus ante faciem illius, qui vivit et.....

qu'il est permis à ma fragilité, par son secours, soyez absous devant la face de celui qui vit et règne...

Postea Sacerdos ægro conferet, virtute Bullarum Ordinis, plenariam indulgentiam, ut sequitur :

Le Prêtre ensuite conférera au malade, par la vertu des Bulles de l'Ordre, l'Indulgence plénière, comme il suit :

Concedo tibi plenariam indulgentiam peccatorum tuorum, facultate mihi concessâ et commissâ, virtute Bullarum Ordinis nostri. Quod si præsens mortis periculum (Deo favente) evaseris, sit tibi hæc indulgentia pro vero mortis articulo reservata.

Je vous accorde l'indulgence plénière de vos péchés, par la faculté qui m'a été accordée et confiée (en vertu des Bulles de notre Ordre). Que si, par la grâce de Dieu, vous échappez à ce danger de mort, cette indulgence vous soit réservée pour le véritable article de la mort.

LITANIES DE N.-D. DU MONT-CARMEL:

Quoiqu'il soit défendu de rien ajouter aux Litanies, à titre de dévotion particulière, il est permis, aux Confrères du Carmel, d'ajouter cinq invocations aux Litanies de la sainte Vierge, savoir :

1° Après *Mater Creatoris, Mater decor Carmeli* ;

2° Après *Virgo fidelis, Virgo flos Carmeli* ;

3° Après *Turris eburnea, Sanctuarium charitatis* ;

4° Après *Auxilium Christianorum, Patrona Carmelitarum* ;

5° Après *Regina Sanctorum omnium, Spes omnium Carmelitarum*.

Oremus.

Deus, qui beatissimæ semper virginis et genitricis tuæ Mariæ singulari titulo Carmeli ordinem decorasti : concede propitius, ut cujus sanctam ingressi sumus confraternitatem, ejus muniti præsiidiis, ad gaudia sempiterna pervenire mereamur ; qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. *Ry. Amen.*

Prions.

O Dieu ! qui avez décoré l'Ordre du Carmel du titre spécial de la bienheureuse Marie toujours vierge et votre Mère : faites par votre bonté, qu'étant entrés dans sa sainte confrérie, nous méritions par son secours de parvenir aux joies éternelles ; vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles.

Ry. Ainsi soit-il.

Cette oraison, qui est celle de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, peut être remplacée par celle de l'*Angelus, gratiam tuam.*

STROPHE ET ORAISON DE S. SIMON STOCK,
A NOTRE-DAME.

Flos Carmeli,
Vitis florigera,
Splendor cœli,
Virgo puerpera
Singularis,
Mater mitis,
Sed viri nescia,
Carmelitis
Da privilegia,
Stella maris.

Fleur du Carmel, Vigne
fleurie, Splendeur du Ciel,
Vierge mère unique entre
toutes, Mère d'amour et
de douceur, qui n'avez ja-
mais cessé d'être vierge ;
soyez favorable à vos en-
fants du Carmel, ô vous,
qui êtes l'étoile de la
mer !

℣. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu,
℞. Afin que nous devenions dignes des pro-
messes de Jésus-Christ.

Prions.

Nous vous prions, Seigneur, de nous assister,
par l'intercession de votre sainte Mère et toujours
Vierge Marie, qui a inspiré aux Souverains Pon-
tifes de confirmer la sainte Confrérie du Car-
mel, et de l'honorer, en son érection, du titre
d'enfant de Marie, comme vous, Seigneur JÉSUS,
qui vivez et réglez dans tous les siècles des siè-
cles. Ainsi soit-il.
